

Après la phase de « concertation », s'ouvre celle des négociations, mais aussi des décisions et des choix politiques.

La « loi d'orientation pour l'École »,
qui sera soumise au parlement en novembre ou décembre,
déterminera les grandes lignes politiques,
donc les choix et les priorités,
de la politique éducative des 5 prochaines années.

Son contenu, ses axes principaux, seront arrêtés dans les prochaines semaines.

**Prenons la parole,
pesons activement et efficacement
sur ces choix politiques qui engageront
l'avenir du Service Public d'Éducation
et de nos métiers.**

Pour que notre profession s'exprime, fasse entendre ses attentes et ses exigences, le
Snes, le Snep et le Snuep organisent

les États Généraux du 2nd degré,
à Paris le jeudi 25 octobre.

Ils seront préparés dans les établissements, les départements et les académies.

**Participez aux États Généraux académiques
jeudi 18 octobre
au lycée J. Monnet à Montpellier
Préparez-les dans votre établissement.**

9h30-10h : *accueil*

10h-10h30 : *présentation des travaux*

10h30-12h30 : *ateliers*

1) *Crise des recrutements – Métier*

2) *Relancer la démocratisation pour la réussite scolaire pour tous*

3) *Construire un lycée diversifié – Reconstruire la voie technologique*

13h30-17h30 : *compte-rendu des ateliers ; synthèse des propositions*

**L'avenir ne peut pas se construire sans nous,
ni contre nous**